



Station Immobilière France S.A.S

Administration de biens - Agences Immobilières

BAREME DES HONORAIRES STATION IMMO AU 01 Janvier 2020

Honoraires service Transaction vente :	
Tranche de prix de vente net vendeur	Honoraires de négociation et de rédaction
De 1 € à 30 000 €	Minimum forfaitaire de 2500 € HT soit 3000 € ttc
30 001 € à 50 000 €	9.17 % HT soit 11 % TTC
50 001 € à 85 000 €	7.92 % HT soit 9.5 % TTC
85 001 € à 120 000 €	7.08 % HT soit 8.5 % TTC
120 001 € à 150 000 €	5.83 % HT soit 7 % TTC
150 001 € à 190 000 €	4.16 % HT soit 5 % TTC
190 001 € à 250 000 €	3.33 % HT soit 4 % TTC
250 001 € à 400 000 € et au-delà	2.92 % HT soit 3.5 % TTC

Les honoraires / pourcentages de frais exprimés sont à charge de l'acquéreur et sont basés sur le prix net vendeur.

Honoraires de gestion locative :

7 % HT des sommes encaissées (hors dépôt de garantie) soit 8,40 % TTC * Assurance loyers impayés et dégradations locatives : 3,33 HT soit 4 % TTC.

Une étude spécifique sera établie au cas par cas fonction du nombre de lot et la situation particulière du bien.

Honoraires de location :

BIENS D'HABITATION soumis à la loi du 06/07/1989

- **Location d'un bien en Gestion chez Station Immo France :**

Charge propriétaire : Honoraires d'entremise et de négociation : OFFERT

Visites, constitution du dossier locataire, rédaction du bail + EDL = 1/2 mois de loyers et charges + TVA.

Charge locataire : Visites, constitution du dossier locataire, rédaction du bail + EDL = 1/2 mois de loyers et charges + TVA.

- **Location simple ou exclusive d'un bien non détenu en Gestion chez Station Immo France :**

Charge propriétaire : Honoraires d'entremise et de négociation : OFFERT Visites, constitution du dossier locataire, rédaction du bail + EDL = 1 mois de loyers et charges + TVA.

Charge locataire : Visites, constitution du dossier locataire, rédaction du bail + EDL = 1 mois de loyers et charges + TVA.

Le tout à égalité entre bailleur et locataire, dans la limite des plafonds de la loi Alur qui sont au maximum de : Honoraires de visites, constitution du dossier locataire, rédaction du bail = 8 € TTC / m² Etat des lieux = 3 € TTC / m²

BIENS IMMOBILIERS NON soumis à la loi du 06/07/1989

- 2 mois de loyers et charges + TVA à la charge de 50% bailleur / 50 % locataire.

STATION IMMO France S.A.S – Siège Social : 18 rue Labro à 54400 Longwy-Bas

Agence de Landres : Z.A.C. La Croisette à 54970 Landres

Nous contacter : 03.82.444.444 / Courriel : info@stationimmo.fr / web : www.stationimmo.fr

Capital 40 000 €

Transactions immobilières Soc. Générale 30003 01140 00020809086 20

Gestion immobilière Soc. Générale 30003 01140 00020809094 93

N° SIRET: 45320600500036 / TVA Intracom : FR67453206005

Garantie FNAIM 26338 D / Rc Professionnelle AIG Europe 7.950.214

Autorisation préfectorale en Transaction et Gestion



Station Immobilière France S.A.S

Administration de biens - Agences Immobilières

Honoraires en syndic de copropriété :

Nombre de lot principaux	Honoraires TTC par lot*
De 2 à 5 lots	290 € TTC
De 6 à 10 lots	250 € TTC
De 11 à 20 lots	210 € TTC
De 21 à 50 lots	165 € TTC
Plus de 50 lots	140 € TTC

* Une étude spécifique sera faite sur chacune de nos offres remises, ces tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif, ils peuvent évoluer suivant l'analyse du dossier.

** L'ensemble de nos tarifs ici présentés prennent en compte le taux de TVA de 20 % en vigueur à la date du 01/01/2020 - Toutes évolution du taux de TVA entraînera une modification des tarifs en conséquence.

STATION IMMO France S.A.S – Siège Social : 18 rue Labro à 54400 Longwy-Bas

Agence de Landres : Z.A.C. La Croisette à 54970 Landres

Nous contacter : 03.82.444.444 / Courriel : info@stationimmo.fr / web : www.stationimmo.fr

Capital 40 000 €

Transactions immobilières Soc. Générale 30003 01140 00020809086 20

Gestion immobilière Soc. Générale 30003 01140 00020809094 93

N° SIRET: 45320600500036 / TVA Intracom : FR67453206005

Garantie FNAIM 26338 D / Rc Professionnelle AIG Europe 7.950.214

Autorisation préfectorale en Transaction et Gestion